

# Notre *Région* Pays de la Loire



Groupe socialiste, radical et divers gauche



## Transport : bilan 2004/07

### Transports : horizon 2030

Les Pays de la Loire sont une région en plein développement avec de grandes villes et une population en croissance. Ce dynamisme a bien sûr ses avantages mais il oblige à organiser les transports pour répondre au mieux aux besoins des habitants tout en assurant un environnement préservé. L'époque du tout voiture est heureusement terminée, les enjeux se portent donc aujourd'hui, en complément de l'automobile, à la réalisation d'une offre de transports collectifs de qualité. 10 ans après avoir terminé un 1<sup>er</sup> Schéma régional des transports, la Région s'est lancée dans une nouvelle démarche de ce type comme elle s'y était engagée dans le manifeste régional en 2005.

Elle a donc engagé à la mi-2006 la réalisation d'un SRIT (Schéma régional des infrastructures et des transports) qui a été voté lors de la session du 21 septembre 2007. Parallèlement a été élaboré un PDRV (plan de déplacements régional de voyageurs) qui définit la politique régionale des transports pour les 15 ans à venir. Il a nourri les réflexions qui ont orienté le SRIT, qui donne une vision de l'organisation du transport des personnes et des marchandises dans notre région à l'horizon 2020-2030.

Ainsi, nous préparons l'avenir des Pays de la Loire en conciliant qualité des transports, développement économique et environnement sauvegardé.

**Alain GRALEPOIS**  
Pt du groupe PS, radical  
et divers gauche



### Les objectifs du SRIT

Le SRIT est le fruit d'une large consultation et associant les partenaires publics et privés des transports régionaux. Il était en effet essentiel que le Schéma soit élaboré dans la concertation afin d'y intégrer les préoccupations des acteurs locaux.

#### Le SRIT a 4 principaux objectifs :

- 1-Réaliser un schéma du transport des voyageurs et marchandises** en envisageant globalement les réseaux de transport terrestres, aériens et maritimes pour répondre aux besoins de déplacements à long terme.
- 2-Placer la complémentarité entre les transports au centre de la démarche** pour satisfaire les attentes des usagers dans un souci de développement durable et d'équité territoriale.
- 3-Rechercher une bonne articulation** entre la politique des transports et celles menées sur l'aménagement du territoire, le développement économique et social et le développement durable.
- 4-Affirmer le rôle moteur de la Région** sur l'aménagement du territoire qui, dans les transports, consiste à jouer un rôle de coordination.

### La Région agit pour le transport collectif

En Pays de la Loire, 40 000 personnes utilisent quotidiennement un train express régional (TER) dont la Région a la responsabilité. Elle y a donc massivement investi depuis 2004 : rénovation des infrastructures, 47 nouveaux trains, lancement de la ligne tram-train Nantes-Châteaubriant pour 2010, nouvelles lignes TER, créations des comités de lignes (voir ci-dessous), horaires de trains mieux adaptés, nouvelles tarifications notamment pour les jeunes et les demandeurs d'emplois.

La Région soutient également les agglomérations développant le transport collectif en site propre (tramway, busway) et a mis en place des pôles multimodaux permettant aux usagers de passer facilement d'un mode de transport à un autre. Du train au tramway ou au bus, de la voiture au tram ou au vélo etc. Cela apporte un confort de déplacement au voyageur.

Enfin, n'oublions pas le combat que la Région et ses élus de gauche ont mené voici deux ans pour sauver les trains Corail que le gouvernement voulait supprimer, alors qu'ils rendent encore de grands services aux usagers de toutes les régions de France.

**Groupe socialiste, radical et divers gauche du Conseil régional des Pays de la Loire**

1, rue de la Loire - 44966 Nantes - Tél : 02 28 20 61 20

Directeur de la publication : **Alain GRALEPOIS** - Rédaction : **François CAILLAUD**

ISSN : 1769-8812

# Les 17 axes du SRIT

**Le travail de réflexion préalable à l'élaboration du SRIT a abouti à la définition de 63 actions différentes. Elles ont été regroupées en 17 axes.**

- 1-Soutenir la réalisation de grands projets d'intérêt national
- 2-Renforcer l'accessibilité aux régions limitrophes
- 3-Préserver et renforcer les liaisons LGV depuis les principales métropoles ligériennes
- 4-Favoriser l'émergence de pratiques de mobilité et de transport plus respectueuses de l'environnement
- 5-Soutenir les innovations et les expérimentations relatives aux transports
- 6-Poursuivre et consolider les efforts en matière de sécurité
- 7-Mieux articuler urbanisme et transports
- 8-Anticiper les effets de la littoralisation sur les déplacements
- 9-Contribuer à ce que l'offre de transport réponde à la croissance de la demande
- 10-Poursuivre la réalisation du schéma directeur d'accessibilité en faveur des personnes handicapées et à mobilité réduite
- 11-Adapter l'offre de transports collectifs à l'évolution des modes de vie
- 12-Conforter un maillage adapté aux exigences de compétitivité et de cohésion du territoire ligérien
- 13-Accompagner le développement de l'aéroport du Grand Ouest Notre Dame des Landes
- 14-Encourager le développement du port de Nantes - Saint-Nazaire
- 15-Mobiliser et fédérer les acteurs du transport pour une politique des déplacements cohérente au sein du territoire ligérien
- 16-Développer l'intermodalité
- 17-Favoriser les conditions d'exploitation du transport routier de marchandises.

## SRIT : soutenir les projets de demain

**La situation périphérique des Pays de la Loire à l'ouest de l'Europe l'oblige à être vigilante sur la qualité de son réseau d'infrastructures de transports routiers, ferroviaires, aériens et maritimes. Dans une Europe dont le centre de gravité se déplace vers l'Est, l'attractivité des Pays de la Loire dépendra en partie de la qualité de ses liaisons avec le reste de l'Europe. L'amélioration des liaisons existantes mais aussi la réalisation d'infrastructures à l'horizon 2030 sont donc capitales.**

### Plusieurs projets concernent ainsi notre région :

- l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes près de Nantes
- la Ligne à Grande Vitesse Bretagne-Pays de la Loire
- le barreau d'interconnexion ferroviaire au Sud de l'Ile-de-France
- l'A831 entre Fontenay-le-Comte et La Rochelle
- les autoroutes de la mer
- la voie ferrée Centre Europe-Atlantique qui reliera la façade atlantique à la Bourgogne et au sud-est de la France
- la Route Centre Europe-Atlantique.

En réaffirmant dans le Schéma Régional des Infrastructures et des Transports son soutien à ces projets, la Région entend contribuer au renforcement de son accessibilité aux grands réseaux de transport européens. Il s'agit ainsi de permettre aux Ligériens d'atteindre plus rapidement les grandes métropoles françaises et européennes tout en contribuant à faciliter le transport de marchandises entre les principaux pôles économiques régionaux et le reste de l'Europe.

## Trains : Améliorer les liaisons grandes vitesses

La desserte des métropoles ligériennes par des TGV constitue aujourd'hui un atout pour la région des Pays de la Loire. L'effet TGV est bien connu des différentes villes desservies : c'est un levier majeur pour le développement économique et touristique. L'attrait du TGV n'est pas seulement lié au temps de parcours : le nombre de dessertes est en effet essentiel comme des horaires adaptés.

### La Région agit donc dans le SRIT selon trois axes :

- 1-Préserver** : Le Mans, Laval et Sablé-sur-Sarthe ont aujourd'hui de bonnes dessertes et la Région veillera à ce que les contournements de la nouvelle LGV ne les détériorent pas.
- 2-Intensifier** : le nombre de dessertes actuelles peut souvent être augmenté, le cadencement amélioré vers Paris et l'offre clarifiée vers les autres axes TGV de France.
- 3-Renforcer** : de nouvelles gares pourront être desservies directement en TGV, en particulier les villes côtières, comme les Sables d'Olonne qui pourront bientôt bénéficier d'une desserte TGV grâce à l'électrification de la ligne Nantes-La Roche-sur-Yon-Les Sables d'Olonne.

## Le développement durable des transports

Alors que le développement durable figure aujourd'hui parmi les principales préoccupations des citoyens, la Région souhaite porter une politique ambitieuse pour des transports respectueux de l'environnement. Elle agit déjà en ce sens comme autorité organisatrice des transports régionaux de voyageurs. Elle veut toutefois aller encore plus loin. Elle souhaite en effet faire émerger de nouvelles pratiques de mobilité.

**Pour cela, la Région compte agir avec le SRIT sur les quatre leviers suivants :**

**1-Le soutien aux initiatives qui font la promotion d'un nouvel usage de la voiture :** covoiturage, pour lequel des centrales de covoiturage, centralisant les demandes et les informations peuvent être mises en place, mais aussi autopartage, alternative à la possession d'un véhicule ou à sa location, développée ailleurs en Europe.

**2-La promotion du transport à la demande :** L'offre de transports collectifs peut être utilement complétée, là où elle est peu pertinente ou pour des populations spécifiques, par des transports à la demande, à développer au niveau local, départemental ou régional.

**3-L'aide à la réalisation des Plans de Déplacements d'Entreprises (PDE) :** C'est aussi au niveau des entreprises que la réflexion sur d'autres pratiques doit être menée : la Région encouragera l'élaboration de plans de déplacements d'entreprises : covoiturage, participation financière de l'entreprise à l'abonnement à un transport collectif.

**4-Pour les marchandises,** la Région soutiendra le projet de modulation tarifaire des trajets sur autoroute en fonction de la propreté des poids lourds et des plages horaires utilisées.

**5-Communiquer sur les possibilités** et les avantages offerts par d'autres modes de transport que la voiture en sensibilisant les citoyens sur les conséquences de leur pratique sur l'environnement.

### SRIT : Pour des transports durables

**La Région souhaite soutenir les actions de recherche et les innovations relatives au transport durable.**

**1-Favoriser le développement des énergies alternatives** pour réduire les consommations et émissions de gaz à effet de serre. La Région encouragera l'équipement en véhicules propres de sa flotte routière.

**2-Soutenir la recherche en matière de transports innovants** en développant des partenariats avec les laboratoires.

**3-Encourager l'utilisation de matériaux innovant** comme les revêtements routiers et les murs anti-bruit.

**4-Engager une réflexion sur le développement du transport fluvial** sur la Loire et ses affluents.



Les transports ferroviaires sont l'un des volets du SRIT

### Une dynamique des transports grand ouest

**La circulation des personnes et des marchandises entre les Pays de la Loire et les régions voisines, particulièrement la Bretagne, est capitale. Le développement d'une dynamique territoriale Grand Ouest passe par le renforcement de ses infrastructures de transports. Concernant le réseau ferroviaire, aujourd'hui principalement structuré autour de l'axe Le Mans-Angers-Nantes-Saint-Nazaire, les liaisons transversales doivent être valorisées.**

**Pour atteindre cet objectif, les actions prévues par le SRIT sont :**

**1-L'amélioration de la desserte ferroviaire entre Nantes et Rennes** qui présente un fort potentiel. Les réflexions initiées dans le cadre du projet d'aéroport près de Nantes et de sa desserte ferroviaire devront être poursuivies.

**2-La modernisation** de la liaison Nantes-la Roche-sur-Yon-Bordeaux.

**3-La définition d'un niveau de service** sur la liaison Caen-Le Mans-Tours, en adéquation avec les besoins de déplacement, qui passe avant tout par une concertation entre l'Etat et les trois régions concernées (Basse-Normandie, Pays de la Loire, Centre). Il s'agira de déterminer les améliorations à envisager sur l'infrastructure et les dessertes.

**4-L'amélioration de la liaison InterLoire** (Nantes-Angers-Tours), créée en 1994, et dont le succès conduit à envisager une intensification de offre.

Concernant le réseau routier, la plupart des liaisons interrégionales sont aujourd'hui de qualité. Certaines d'entre elles méritent pourtant d'être modernisées. La Région apportera son soutien pour conforter ces liaisons routières interrégionales qu'elle a identifiées comme structurantes au cours de l'élaboration du SRIT.

# Solidarité et développement durable

La hausse du prix du carburant de ces dernières années a renforcé l'inégalité financière devant les déplacements. La Région a donc mis en place ou reconduit des mesures de solidarité à destination des plus modestes, des jeunes et des personnes travaillant loin de leur domicile. A cela s'ajoute le souci du développement durable qui va de pair avec la promotion des transports collectifs. Sur ce point, les Pays de la Loire sont, à n'en pas douter, une région en pointe.

## Faciliter les déplacements des plus modestes

Etre sans emploi, c'est avoir des revenus réduits. Cela a des conséquences sur la manière de vivre : on consomme moins et chaque dépense mérite réflexion. Avec la hausse du coût du carburant automobile, se déplacer devient aussi de plus en plus cher. C'est pourtant là un besoin essentiel pour la recherche d'un emploi et la vie personnelle. La Région a donc mis en place une carte de réduction de 75 % sur les trains TER, Corail et les cars régionaux. Elle est une aide précieuse pour les déplacements des plus modestes.

**L'ACTI carte est destinée aux demandeurs d'emploi résidant en Pays de la Loire**, sans indemnités chômage ou justifiant d'une indemnisation inférieure à 80 % du SMIC brut pour un 39 heures hebdomadaire.

Il s'agit de favoriser les déplacements en Pays de la Loire des demandeurs d'emploi quel qu'en soit le motif : recherche d'emploi ou vie personnelle. ACTIcarte est valable un an, est gratuite et est utilisable sur des voyages en nombre illimité sur le réseau de transport régional des Pays de la Loire. Elle permet aussi de circuler sur certaines liaisons interrégionales jusqu'à Redon, La Rochelle, Alençon, Nogent-le-Rotrou et Niort.

Les cartes peuvent être demandées auprès de l'ASSEDIC, à l'ANPE, dans les missions locales et PAIO (permanence d'accueil, d'information et d'orientation) pour les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, et progressivement dans les Maisons de l'Emploi. Le transport est l'une des compétences de la Région : depuis 3 ans et demi, nous l'assumons pleinement et nous y avons ajouté la dimension solidaire qui lui faisait défaut.

## Pour une jeunesse mobile

Entre 15 et 25 ans, faute d'argent, il n'est pas toujours simple de se déplacer. La Région a donc mis en place pour cette tranche d'âge **la carte TIVA qui offre des réductions de 50% sur les trains et cars régionaux**. Son succès montre qu'elle répond manifestement à un besoin des jeunes Ligériens. L'idée est simple : tout jeune de 15 à 25 ans, résidant en Pays de la Loire, peut acheter pour 15 € la carte TIVA, valable une année. Elle leur permet d'utiliser le réseau régional de transport à un prix très attractif, quel que soit le motif et en toute période. Elle offre en effet 50 % de réduction sur le prix d'un billet plein tarif en 2<sup>de</sup> classe et 50 % de réduction aux accompagnateurs du porteur de la carte (de 1 à 3 personnes) le week-end et les jours fériés. L'achat de la carte TIVA est gratuit pour les élèves, étudiants, apprentis qui sont abonnés aux trains et cars régionaux. TIVA est valable sur tout le réseau régional des trains TER et Corail et des cars régionaux. Elle n'offre aucune réduction sur les trains Corail de nuit et les TGV. On peut se la procurer dans les points de vente SNCF des Pays de la Loire.

## Travailler loin sans gagner moins

Les difficultés du marché du travail obligent parfois à travailler loin de chez soi avec des distances conséquentes à parcourir. Cela grève le budget des ménages. La Région a donc reconduit un dispositif offrant d'importantes réductions sur les transports régionaux pour les salariés travaillant à plus de 75 km de chez eux. **EcoTER : c'est le nom de ce dispositif permettant aux salariés de bénéficier d'un abonnement spécial pour les distances domicile-travail supérieures à 75 km** sur le territoire de la région ainsi qu'entre les Pays de la Loire, la Bretagne (depuis 2002) et la Région Centre depuis 2006.

Il s'agit concrètement d'offrir une réduction tarifaire très avantageuse (jusqu'à 75 % de réduction) sur les trains et cars régionaux pour le voyage domicile-lieu de travail. On peut retirer cette carte dans les gares SNCF ou télécharger sur le site Internet TER Pays de la Loire une attestation de travail à remplir par l'employeur et à remettre ensuite à tout guichet de la SNCF.

## Agglomérations : soutien au transport collectif propre

Dans les villes, le tout-voiture des années 70/80 a fait son temps. L'heure est aujourd'hui aux transports collectifs propres. La Région soutient cette logique auprès des agglomérations des Pays de la Loire. L'enjeu est le développement de villes vivables où la voiture s'articule harmonieusement avec les transports collectifs.

L'objectif de cette politique est de **favoriser les créations de transports urbains attractifs et performants par rapport aux automobiles**. Il s'agit d'aider au financement de projets de transport urbain en site propre comme des lignes de tramway ou d'autobus circulant sur des pistes réservées (busway). Le montant de l'aide régionale peut atteindre 1 M€ (million d'euros) au kilomètre dès lors que le coût de l'infrastructure liée à la création du réseau dépasse 15 M€ par kilomètre. La condition d'attribution de l'aide régionale est que le projet de transport en site propre doit être inscrit dans un Contrat régional d'agglomération.